Les mobilités durables et inclusives en zones peu denses, à l'étude au CESE



TRAVAUX PUBLIÉE LE 28/04/2022

Saisine liée : QUELLES SOLUTIONS POUR DES MOBILITÉS DURABLES ET INCLUSIVES EN ZONES PEU DENSES ?

La liberté de se déplacer dans un temps et pour un coût acceptables, quelle que soit sa situation individuelle (âge, handicap…), font partie des aspirations légitimes des citoyens, notamment ceux à mobilité réduite.

Sébastien Mariani (Groupe CFDT)

Pour que les zones les moins densément peuplées ne soient pas des zones blanches de transport

La liberté de se déplacer dans un temps et pour un coût acceptables, quelle que soit sa situation individuelle (âge, handicap…), font partie des aspirations légitimes des citoyens, notamment ceux à mobilité réduite.

Le Covid a accentué le désir de revenir vivre dans des zones moins densément peuplées. Cependant, les insuffisances de transports, des objectifs de rentabilité conjugués à la fracture numérique, constituent des freins majeurs à cet élan. Comment

réduire cette question des « zones blanches de transport » ?

Un projet transverse au coeur de la dynamisation des territoires

Quelles solutions sont réellement efficientes ? Les conditions de leur reproductibilité et les moyens de leur pérennisation sur les plans institutionnel, juridique et financier sont des facteurs clés pour relancer la mobilité dans ces territoires.

La Commission pourra s’appuyer sur des travaux précédemment adoptés par le CESE et qui ont abordé des thématiques liées : « Mission commerce » et « Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?». De même l'étude d'autres documents comme le rapport d’information parlementaire de la délégation sénatoriale à la prospective « Mobilités dans les espaces peu denses en 2040 : un défi à relever dès aujourd’hui » et l'avis de CESER permettront une vision de la réalité des solutions locales.

© - copyright CESE - Octobre 2026